

Société | Violences faites aux femmes : des points d'écoute au supermarché



Permettre de libérer la parole des femmes victimes de violence, sans éveiller les soupçons. Telle est la vocation d'une expérimentation en cours dans plusieurs supermarchés du département dans le cadre de l'initiative de l'Etat, en partenariat avec les associations de lutte contre les violences faites aux femmes et donc certains centres commerciaux. L'idée née durant le confinement est d'implanter dans ces derniers des permanences d'écoute, au plus près du quotidien de ces femmes, et en toute discrétion. Exemple au Leclerc d'Oloron-Sainte-Marie, où la permanence a ouvert la semaine dernière.

Une fois par semaine, le vendredi de 9h à 11h30, Nadine, assistante sociale au sein de l'association « Du côté des femmes », tient permanence au Leclerc d'Oloron Sainte-Marie. Elle est là pour écouter les femmes victimes de violences qui viendraient lui en parler. Par souci de discrétion, dans le magasin, rien n'indique où trouver le lieu de la permanence, mais un affichage est prévu à l'accueil et dans les toilettes indiquant l'existence de la permanence et ses horaires. « Il suffit de poser la question à l'accueil et elle vous accompagnera la personne jusqu'à l'assistante sociale », explique Catherine Manescau la PDG du Leclerc.

"Un prétexte simple et assez inaperçu"

C'est bien là un des atouts du dispositif : « une écoute et des conseils discrets, dans des lieux habituels », explique Emmanuelle Pelissier-Severac, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité. « Il s'agit d'aller au devant des victimes. En choisissant d'implanter ces permanences dans un lieu anodin comme l'est le supermarché, la victime peut ainsi avoir un prétexte simple et qui passe assez inaperçu aux yeux de l'auteur des violences, pour venir nous voir », souligne Emmanuelle Descoubès, Directrice de l'association Du côté des femmes. Un lieu simple aussi et accessible à toutes, quand les associations ou les bénévoles interlocuteurs ne sont pas forcément connus des victimes souvent isolées.

Un isolement qui peut être autant géographique, en milieu rural notamment, que le résultat de la volonté de l'auteur des violences de tenir « à contrôler sa victime, en lui prenant les clefs de sa voiture par exemple » illustre Emmanuelle Descoubès. Autre forme d'isolement, là encore en particulier à la campagne, l'absence d'anonymat. « En milieu rural, tout le monde se connaît, or souvent les conjoints violents ont une très bonne image dans leur entourage social »; difficile dans ces cas là d'oser se confier... « La crainte de ne pas être crue est un frein très important », confirme les représentantes de l'association. A Oloron, c'est bien la population rurale qui particulièrement ciblée par ce centre d'écoute d'un nouveau genre. Comme le confirme la présidente du magasin, la clientèle est principalement composée de personnes qui descendent des vallées alentours.

Un premier contact

Quant à l'objectif de cette rencontre, « il s'agit d'établir un premier contact, d'écouter la victime, de lui donner un autre rendez-vous ou de la réorienter au meilleur interlocuteur en fonction de ses besoins », explique Nadine. « Que ce soit pour un logement, une mise en sécurité, des questions de santé, des démarches sociales ou juridiques, les femmes grâce à cette entrevue pourront savoir qu'il y a des possibilités qui s'ouvrent à elles », appuie Sandrine Courret, Directrice des Soins du Centre hospitalier d'Oloron, partenaire de l'association Du côté de femmes. Et, dès la première permanences, une femme est venue à la rencontre de Nadine, elle est revenue ce vendredi soulagée d'avoir quelqu'un à qui parler qui ne connaisse ni elle ni son mari, cet homme si charmant et apprécié en société...

Bientôt à Orthez, Bénéjacq, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Jean-de-Luz

Mais l'expérimentation mise en place à Oloron n'est pas la première dans le département. En effet le concept, lancé au niveau national à l'initiative du Secrétariat à l'égalité homme-femme, a d'abord été testé au Carrefour d'Anglet avec le CIDF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes) durant le confinement, du 29 mars au 29 mai dernier, comme dans 39 autres lieux en France. « Mais après le confinement nous avons eu la volonté d'étendre l'expérimentation à d'autres centres commerciaux, y compris en milieu rural », détaille la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité : Lescar depuis le 20 août dernier et Oloron donc la semaine dernière. La même initiative va être déployée à Orthez et Bénéjacq, côté Béarn ainsi qu'à Saint-Jean-Pied de Port et Saint-Jean de Luz, côté basque.

Concrètement « l'Etat finance un demi équivalent temps plein aux associations impliqués pour faire perdurer l'expérience jusqu'au 31 décembre ». Viendra ensuite l'heure du bilan pour envisager ou pas une suite voire un déploiement du dispositif à d'autres territoires, et dans quelles conditions matérielles et financières...



Solène Mé

*Credit Photo : Aqu
Publié sur aqui.fr le 12/09/20
[Url de cet article](#)*